

Rentrée 2023

CONTRE LE CHAOS QUE PRÉPARENT MACRON ET SON MINISTRE NDIAYE, RETRAIT DU PACTE ET MAINTIEN DE TOUS LES POSTES !

Le 17 avril, après avoir passé en force sa réforme des retraites, le président Macron promettait que « dès la rentrée l'école (allait) changer à vue d'œil ». Depuis, c'est une avalanche d'annonces toutes plus démagogiques les unes que les autres (sur la revalorisation salariale des enseignants, sur le remplacement des professeurs absents, sur la mixité sociale, sur le harcèlement scolaire etc.)...

Dernières en date, à l'occasion d'un déplacement en grande pompe à Marseille pour l'acte II de « Marseille en grand », le lundi 26 juin, le chef de l'Etat annonçait la généralisation prochaine de l'obligation pour les collèges REP+ d'accueillir les élèves de 8h à 18h « parce que l'inégalité scolaire, elle se crée dans ces temps où l'enfant a été renvoyé chez lui ». Puis, emporté par son élan réformateur, il déclarait le 27 juin sa volonté de « repenser » la durée des congés d'été pour ne pas « bourrer les semaines » passées à l'école...

UN VRAI TOURBILLON ! MAIS À QUOI BON UNE TELLE FRÉNÉSIE DE COMMUNICATION ?

Pas besoin d'être expert en la matière pour comprendre que l'intérêt du buzz permanent c'est d'abord de dresser un écran de fumée devant la réalité de la rentrée qui se prépare.

La réalité, c'est que tout en promettant monts et merveilles, Macron et son ministre Ndiaye suppriment près de 500 postes dans les collèges et lycées (sur un total de 2 000 postes tous degrés confondus), soit l'équivalent de près de 9 000 heures de cours, alors que dans le même temps le nombre de candidats aux concours de l'enseignement reste insuffisant (il manquera encore des centaines d'enseignants dans le second degré à la rentrée) et que les démissions ne cessent de progresser (selon la DEPP, entre 2008 et 2021, le nombre d'enseignants démissionnaires est passé de 364 à 2 411).

Face à cette situation, dans tout le pays, des personnels s'organisent et se mobilisent, le plus souvent avec des parents d'élèves, pour obtenir l'annulation des suppressions d'heures, de postes, les fermetures de classes, voire d'établissements entiers, et le maintien ou la création des heures, postes et classes nécessaires. La réalité, c'est aussi que derrière les opérations de communication, il y a le projet présidentiel d'accélérer la course à la déréglementation et au démantèlement de l'école publique. Personne, en effet, n'a oublié les déclarations du chef de l'Etat, en septembre 2021, à Marseille déjà, annonçant l'expérimentation, dans une cinquantaine d'écoles des quartiers pauvres, du recrutement des équipes éducatives par le directeur sur la base d'un projet local. Avec l'acte 2 de « Marseille en grand », il s'agit de continuer de plus belle.

L'ACCUEIL DES ÉLÈVES DE 8 À 18H, QUI VA S'EN OCCUPER ? ET POUR QUOI FAIRE ?

Le président explique : « avec le pacte, on a mis du temps pour les enseignants qui étaient prêts (...) pour changer le visage de

l'école ». Puis il précise : « (dans les quartiers d'éducation prioritaire), on va accroître le dispositif qu'on appelle devoirs faits, les profs vont être rémunérés en plus pour cela, pour permettre de 8h à 18h d'être avec les enfants, soutien scolaire adapté, mais aussi pratique sportive et éducation artistique et culturelle »... A titre d'exemple, France Info cite « le collège Auguste Renoir (dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille) (qui) a déjà permis aux élèves de rester dans l'établissement une fois les cours terminés. « On propose des activités sportives, du jardinage, du tutorat pour nos anciens élèves... Mais cela n'est pas pris en charge par les profs. C'est grâce au financement des cités éducatives et à nos partenariats avec des associations que l'on peut développer ce genre de chose » explique (...) la proviseure (...).

C'EST DONC CELA LE « NOUVEAU VISAGE DE L'ÉCOLE » SELON MACRON-NDIAYE ?

Alors que, comme à l'hôpital, à force de suppressions de postes, l'effondrement menace, pas une heure, pas un poste de plus pour l'instruction, mais une sorte de laboratoire permanent de la déréglementation - territorialisation, avec des professeurs « empactés » transformés en personnels à tout faire, ou faute de professeurs, des associations.

Mais les personnels ne sont pas dupes des gesticulations présidentielles. Ils refusent la rentrée chaotique que prépare Macron et son ministre Ndiaye. Dans des établissements toujours plus nombreux, ils se réunissent et prennent position pour exiger le retrait du pacte, une véritable augmentation des salaires, l'abrogation de la réforme des retraites. Partout ils se mobilisent contre les suppressions de postes.

Pour le SNFOLC « toutes les revendications de tous les établissements sont légitimes, qu'ils soient classés en éducation prioritaire ou pas : partout les moyens nécessaires doivent être alloués en fonction des besoins. » (résolution du 32^{ème} congrès) Contre la rentrée chaotique de Macron - Ndiaye, le SNFOLC appelle les personnels à continuer à se regrouper sur leurs revendications pour préparer le rapport de force qui bloquera enfin toutes les mesures qui organisent la casse de l'école publique républicaine.

► Retrait du pacte Macron - Ndiaye !

► Arrêt des expérimentations remettant en cause le cadre national de l'école et des enseignements disciplinaires ; rétablissement de toutes les heures nécessaires pour toutes les disciplines !

Si Macron et son ministre Ndiaye veulent lutter contre les inégalités, qu'ils garantissent l'égal accès à l'instruction en annulant les suppressions de postes, les fermetures de classes, en rétablissant les heures d'enseignement disciplinaire, les postes et classes supprimés, et en créant les postes et classes nécessaires !